

brèves

DIEU, PLUS FORT QUE LE VIRUS ?

En France, 6 400 cancers sont liés chaque année au Papillomavirus, dont un sur quatre chez les hommes. Le ministère de l'éducation nationale a lancé une campagne nationale d'information et de vaccination dans les collèges pour les classes de 5^{ème}, gérée par l'ARS, depuis la rentrée dernière. La vaccination n'est évidemment proposée qu'avec l'accord des familles. C'en est trop pour l'enseignement catholique qui a utilisé plusieurs arguments pour que les établissements privés, dans leur très grande majorité, ne proposent pas cette vaccination recommandée : difficultés matérielles, manque de personnel, et même décès dramatique d'un jeune élève (qui est lié à une chute, et non à la vaccination).

La réalité ? Parler du sujet risquerait d'aborder la question de la sexualité des jeunes.

Et ça, c'est trop risqué avec nos collégien·nes ! Tant pis, le virus poursuivra son chemin et fera toujours de nombreuses victimes...

Vous n'êtes pas résigné·e ? Discutez en équipe, et insistez pour la mise en œuvre de cette campagne de sensibilisation et de vaccination.

C'est ce que recommande la CGT

Enseignement privé !

Dossier complet sur

<https://eduscol.education.fr/2792/sensibiliser-les-jeunes-du-cp-au-lycee-la-vaccination>



TPE (TRÈS PETITES ENTREPRISES) : VOTEZ CGT !

Les TPE représentent un enjeu majeur lors des élections, avec 5 millions de salarié·es concerné·es. La participation est cruciale, avec un vote électronique ou par correspondance, et les employeur·ses doivent accorder le temps nécessaire aux salarié·es pour voter. Notre objectif est d'augmenter la participation, ce qui permettra d'aller chercher les voix qui nous manquent pour la représentativité de la CGT EP chez les salarié·es de droit privé.

Les TPE couvrent divers secteurs et nous sommes concernés avec toutes les petites écoles ayant moins de 11 équivalents temps pleins.

Renforcer l'organisation est essentiel pour une participation significative, en évitant l'isolement des salarié·es et en promouvant le socle commun du code du travail. Les TPE se caractérisent par une forte proportion de travailleur·ses à temps partiel et de femmes, nécessitant des revendications spécifiques sur la pénibilité, la formation, etc. Il est crucial d'organiser ces salarié·es en collectifs et de leur donner une voix à travers la CGT EP.

DE L'INTÉRÊT ET DE LA NÉCESSITÉ DE SUIVRE LES FORMATIONS DE LA CGT

Sur l'académie de Lyon, les adhérent·es se font discret·es quant à la dimension participative et à la prise en main des outils à disposition.

Cela a pour conséquence de faire des « boulettes » quand l'intention de se présenter advient, comme ignorer la procédure de dépôt des listes aux élections CSE en pensant que l'affichage suffit ou bien rater le 1^{er} tour. Bref, des erreurs de débutant·es qui n'ont pas lieu d'être. Ou encore être élu·e au CSE et ne pas faire de formation de prise de fonction (payée par l'employeur) revient à gâcher l'opportunité de faire bouger les choses dans l'établissement dès le départ.

La formation est indispensable et ce n'est pas cela qui manque à la CGT.

Alors les camarades, on y va gaiement. Vous ne le regretterez pas tant la richesse des rencontres et des échanges de militant·es est vivifiante.

